



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Lieux historiques nationaux du Canada

Fort Rodd Hill et du Phare- de-Fisgard

Plan directeur

2022



2022

Lieux historiques nationaux du Canada
Fort Rodd Hill et du
Phare-de-Fisgard

Plan directeur

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le président et directeur général de Parcs Canada, 2022.

PLAN DIRECTEUR DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA FORT RODD HILL ET DU PHARE-DE-FISGARD 2022.

Papier : R64-597/2022F
978-0-660-44549-6

PDF : R64-597/2022F-PDF
978-0-660-44548-9

This publication is also available in English.

Avis aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, des employés et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada continue de suivre les conseils des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19, tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur *le plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard*. Parcs Canada informera les partenaires autochtones, les intervenants et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur les **LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA FORT RODD HILL ET DU PHARE-DE-FISGARD** :

Lieux historiques nationaux du Canada Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard
603, chemin Fort Rodd Hill
Victoria (Colombie-Britannique) V9C 2W8

Téléphone : 250-478-5849
Courriel : pc.fortrodd.pc@canada.ca
<https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/bc/fortroddhill>

Sources des images de la page couverture
En haut, de gauche à droite : Parcs Canada
En bas : Parcs Canada

Avant-propos



D'un océan à l'autre, les lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation sont une source de fierté pour toute la population canadienne. Ils reflètent le patrimoine naturel et culturel du Canada et racontent qui nous sommes, y compris les histoires, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Ces endroits prisés sont une priorité pour le gouvernement du Canada. Nous sommes résolus à protéger le patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience de ces destinations emblématiques et de découvrir l'histoire, la culture et l'environnement.

En collaboration avec les communautés autochtones et des partenaires clés, Parcs Canada protège et restaure les lieux historiques et parcs nationaux; permet aux gens de découvrir l'histoire et la nature et de s'en rapprocher; contribue à maintenir, pour les collectivités locales et régionales, la valeur économique de ces lieux.

Ce nouveau *Plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard* vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés par une équipe dévouée de Parcs Canada après de vastes consultations auprès de partenaires autochtones, d'autres partenaires et parties prenantes, de collectivités environnantes, et de visiteurs passés et présents. J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce plan pour leur dévouement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis à cet effort concerté, et j'ai le plaisir d'approuver le *Plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard*.



Steven Guilbeault

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

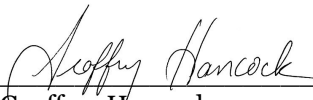
Recommandé par :



Ron Hallman
*Président et directeur général
Parcs Canada*



Andrew Campbell
*Vice-président principal
Direction générale des opérations*



Geoffrey Hancock
*Directeur intérimaire
Unité de gestion de la côte de la Colombie-Britannique*

Résumé

Les lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard sont des endroits magnifiques à visiter. Une visite au fort Rodd Hill et au phare de Fisgard, tous deux situés à Colwood, dans la région du Grand Victoria, en Colombie-Britannique, permet aux visiteurs de profiter d'une vue panoramique sur les côtes et de respirer l'air frais, tout en leur offrant des occasions intéressantes d'apprécier le patrimoine culturel et naturel. En parcourant les vestiges de la fortification militaire et en admirant le phare, les visiteurs se renseignent sur l'histoire militaire et maritime du Canada. Les lieux historiques et les terres adjacentes offrent aussi d'autres possibilités de se rapprocher du riche patrimoine culturel et naturel de la côte sud de la Colombie-Britannique et de contribuer aux efforts du Canada pour conserver la biodiversité, et ont ouvert la voie en adoptant une vision holistique et intégrée des valeurs culturelles et naturelles. Les lieux historiques nationaux et les précieux espaces verts du fort Rodd Hill et du phare de Fisgard proposent des expériences dont tout le monde peut profiter.

Pour offrir ces expériences diversifiées, les rôles des partenaires et des intervenants sont essentiels. Comme les territoires et les eaux revêtent une importance culturelle pour les Premières Nations, il est particulièrement important pour Parcs Canada de collaborer plus étroitement avec les Premières Nations d'Esquimalt et des Songhees. Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec divers partenaires en matière de conservation et de tourisme dans la région du Grand Victoria, et des bénévoles dévoués apportent une contribution importante au fort Rodd Hill et au phare de Fisgard.

Le plan directeur est axé sur trois stratégies clés qui orienteront la gestion des lieux historiques nationaux. Il présente une vision sur dix ans pour les sites et décrit les stratégies et les objectifs qui appuient celle-ci. Le plan directeur présente également les principes et les possibilités liés à la gestion des territoires adjacents qui contribuent au caractère spécial du fort Rodd Hill et du phare de Fisgard.

Stratégie clé 1 : Conserver le paysage culturel

S'appuyant sur le renforcement des relations, d'importants investissements dans l'infrastructure et des réussites continues, cette stratégie clé est axée sur la conservation des ressources culturelles et naturelles.

Cette stratégie clé permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- L'état des bâtiments historiques est maintenu ou amélioré;
- L'état des objets et des ressources archéologiques est maintenu ou amélioré;
- L'état de l'environnement naturel et des caractéristiques du paysage est préservé.

Stratégie clé 2 : Travailler avec les partenaires

Cette stratégie clé, qui reconnaît l'intersection de couches successives de l'histoire sur les sites, ainsi que les occasions de partager un large éventail d'histoires avec divers publics, met l'accent sur l'importance de collaborer avec les autres.

Cette stratégie clé permettra l'atteinte les objectifs suivants :

- Renforcer les relations avec les Premières Nations;
- Les relations entre Parcs Canada et les principaux partenaires de la région sont étendues et renforcées;
- Les renseignements relatifs à l'accès aux lieux historiques sont améliorés.

Stratégie clé 3 : Accueillir les visiteurs

En s'appuyant sur les mesures prises récemment pour évaluer les besoins des visiteurs, mettre à jour le matériel d'interprétation et présenter de nouvelles expériences aux visiteurs, cette stratégie clé établit l'orientation en vue de revitaliser l'offre pour les visiteurs.

Cette stratégie clé permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- Maintenir ou accroître le nombre d'expériences accessibles et significatives pour les visiteurs dont les capacités, les identités et les intérêts sont multiples;

- Partager avec des publics nationaux et internationaux les expériences offertes sur les sites, ce qui accroît leur notoriété et incite ces personnes à les visiter;
- Augmenter la fréquentation des lieux, en respectant les limites de la capacité des sites;
- Renforcer l'identité des sites comme ressources communautaires par une utilisation accrue de ceux-ci en tant que lieux d'activités communautaires et familiales.

Table des matières

Avant-propos.....	iii
Recommandations.....	v
Résumé.....	vii
1.0 Introduction.....	1
2.0 Importance des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard	1
3.0 Contexte de planification.....	4
4.0 Élaboration du plan directeur.....	11
5.0 Vision.....	12
6.0 Stratégies clés.....	13
7.0 Gestion des territoires adjacents.....	18
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale.....	19
Cartes	
Carte 1 : Cadre régional.....	2
Carte 2 : Les lieux historiques nationaux et le programme de soutien aux terres.....	6
Carte 3 : Plan du site.....	7
Annexes	
Annexe A.....	21

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque lieu historique national, parc national, aire marine nationale de conservation et canal historique administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque lieu historique national administré par l'Agence. Le *Plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du lieu historique mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

Les peuples autochtones sont des partenaires importants dans l'intendance des aires patrimoniales, avec des liens aux terres et aux eaux depuis les temps immémoriaux. La Première Nation des Songhees, la Première Nation d'Esquimalt, les intervenants, les partenaires et la population canadienne, ont été invitées à participer à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation des lieux historiques Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu, et la consultation, le cas échéant, à l'égard de la gestion des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard dans les années à venir.

2.0 L'importance des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard

Les lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard se trouvent sur les terres des Nations des Songhees et d'Esquimalt et, pour ces deux communautés autochtones, les terres et les eaux environnantes revêtent une grande importance sur les plans écologique, culturel et spirituel. La reconnaissance des séquelles du colonialisme sur les peuples autochtones et de la relation de ces peuples avec les terres utilisées traditionnellement constitue un élément essentiel à la guérison et du cheminement vers la réconciliation.

Situé dans la partie sud-ouest du Canada, à l'ouest de la ville de Victoria, en Colombie-Britannique, où le détroit de Juan de Fuca rejoint le détroit de Georgia dans la mer des Salish (carte 1), les lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard conservent et mettent en valeur le patrimoine militaire et maritime du Canada. En 1958, les deux lieux patrimoniaux ont été désignés lieux historiques nationaux par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Parcs Canada a commencé l'exploitation des deux sites en 1962. Bien que le fort Rodd Hill, un site militaire, et le phare de Fisgard, une installation de navigation maritime, ne semblent pas directement liés sur le plan thématique, leur cohabitation souligne la valeur du lieu en tant qu'emplacement convoité et stratégique. Les sites sont adjacents les uns aux autres et constituent des sites patrimoniaux inséparables. De plus, les lieux et les

terres avoisinantes contribuent aux efforts du Canada en matière de conservation de la biodiversité. À titre de lieux historiques nationaux et de précieux espaces verts, les lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard proposent des expériences exceptionnelles dont tout le monde peut profiter.

Carte 1 : Cadre régional



Un paysage écoculturel important

Comme c'est le cas pour de nombreux sites maritimes d'importance pour la protection ou la navigation militaire, le fort Rodd Hill et le phare de Fisgard sont situés le long d'un littoral offrant d'excellentes vues ainsi qu'un cadre idéal pour découvrir le paysage côtier, ainsi que pour contempler les récifs de la terre, de la mer et des gens.

Après que les Premières Nations aient occupé et pris soin du territoire pendant des millénaires, et après des décennies passées comme site militaire et d'autres passées en étant mis de côté en tant que lieux patrimoniaux protégés, c'est un avantage supplémentaire au-delà des motifs justifiant leur désignation en tant que lieux historiques nationaux que ces terres conservent leur valeur en tant qu'habitat pour un certain nombre d'espèces inscrites en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Les terres présentent un caractère spécial et sont importantes pour les ressources culturelles et naturelles qu'on peut y trouver, y compris les écosystèmes à chêne de Garry, une approche de gestion du paysage culturel qui soutient un système alimentaire *Kwetlal* (quamassies) pour les Premières Nations. Ces écosystèmes comptent parmi les plus menacés au Canada, leur biodiversité étant élevée et moins de cinq pour cent de leur aire de répartition originale demeurant dans un état quasi naturel, ce qui crée d'importantes possibilités de conservation.

La gamme de ressources culturelles et naturelles de fort Rodd Hill et du phare de Fisgard offre aux visiteurs l'occasion de découvrir les sites et les terres adjacentes à travers de multiples perspectives qui témoignent du passé, du présent et de l'avenir du Canada, et donne également l'occasion d'en apprendre davantage sur les écosystèmes rares, ainsi que sur les cultures et les pratiques d'intendance des Premières Nations.

Fort Rodd Hill

Le Lieu historique national du Fort Rodd Hill commémore le rôle des fortifications de Victoria-Esquimalt (1878-1956) dans le cadre de la défense de Victoria et de la base navale d'Esquimalt et, par extension, la défense du Canada et de l'Empire britannique. Les résidents de la région connaissent peut-être d'autres sites le long des rives où des vestiges de fortifications militaires peuvent également être explorés, mais fort Rodd Hill constitue le lieu historique national qui commémore officiellement ce système de défense. Une carte du système de défense côtière Victoria-Esquimalt est fournie à l'annexe A.

L'importance des fortifications de fort Rodd Hill remonte à l'aménagement de batteries temporaires en réponse aux tensions mondiales ressenties entre la Grande-Bretagne et la Russie, qui ont culminé à la fin des années 1870. Une série de défenses permanentes utilisées par les troupes britanniques a été négociée entre le Canada et la Grande-Bretagne dans les années 1890. La majeure partie des structures originales de fort Rodd Hill ont été construites entre 1895 et 1901, ce qui en a fait la première fortification à grande échelle sur la côte ouest du Canada, et la plus aboutie.

Le Canada assumait l'entière responsabilité des fortifications en 1906. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, certaines d'entre elles avaient été reconstruites et considérablement élargies. Le système de défense coopératif du Canada et des États-Unis, situé dans le détroit de Juan de Fuca et établi pendant la Seconde Guerre mondiale et les débuts de la guerre froide, au cours desquelles du personnel logé dans des bunkers à fort Rodd Hill (dans la salle de complot) suivait les mouvements des navires et des aéronefs, est également lié à fort Rodd Hill. En 1956, les installations de fort Rodd Hill sont devenues désuètes et les opérations militaires ont pris fin.

L'histoire de fort Rodd Hill et des fortifications Victoria-Esquimalt possède une thématique connexe très proche de celle d'autres lieux historiques nationaux. Le Complexe de défense d'Halifax a protégé en particulier la principale base navale de la côte est du Canada – de la même façon que les fortifications Victoria-Esquimalt ont assuré la défense de la station navale de la côte ouest du Canada.

Phare de Fisgard

Le lieu historique national du Phare-de-Fisgard commémore le rôle du lieu en tant que premier phare permanent sur la côte canadienne du Pacifique. L'installation du phare de Fisgard et de sa station sœur dans le détroit de Juan de Fuca à Race Rocks a été considérée comme un engagement politique important par le gouvernement britannique, et cette mise en œuvre coïncidait avec un afflux de mineurs d'or américains. Érigé en 1859 et 1860 par les gouvernements britannique et colonial, le phare se trouve sur l'île Fisgard, du côté ouest de l'entrée du port d'Esquimalt, un endroit de choix pour guider la navigation maritime vers le port. La lanterne d'origine du phare de Fisgard a été apportée d'Angleterre, accompagnée par le premier gardien de phare du site. La lumière du phare de Fisgard a brillé pour la première fois le 16 novembre 1860.

En plus d'être reconnu comme lieu historique national, le phare de Fisgard est également classé comme édifice fédéral du patrimoine par l'entremise du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, et il est désigné comme phare patrimonial en vertu de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*.

Le phare de Fisgard est un phare en activité servant d'aide à la navigation gérée par la Garde côtière canadienne. Au début des années 1940, la lampe à acétylène a été remplacée par un projecteur électrique alimenté par batterie. Avant son automatiser, le gardien du phare devait être disponible tous les jours 24 heures sur 24 pour superviser le fonctionnement du phare, et il vivait dans des appartements rattachés au phare. À l'époque où le gardien de phare habitait sur place, la liaison entre le phare et la rive se faisait

par bateau à rames. Un pont-jetée reliant l'île Fisgard au fort Rodd Hill a été construit en 1951-1952. La résidence du gardien du phare accueille les visiteurs et propose des expositions relatant l'histoire du site.

Le phare de Fisgard compte plusieurs lieux historiques nationaux équivalents sur la côte Est, les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent au Québec, qui témoignent du rôle vital que jouaient les phares dans la navigation maritime aux XIX^e et XX^e siècles. Le phare de Fisgard est particulièrement lié thématiquement avec le Phare-de-Cap-Spear, à Terre-Neuve : tous deux ont été construits dans les années 1840 et utilisaient à peu près la même technologie pour guider les navires vers le port de St. John's. Il convient de souligner que, durant la Seconde Guerre mondiale, le cap Spear a aussi été le site d'une batterie d'artillerie côtière.

3.0 Contexte de planification

Situés sur les riches terres et eaux traditionnelles des Premières Nations des Salish de la côte, les lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard sont situés dans la ville de Colwood, à 14 kilomètres à l'ouest de la ville de Victoria, dans la région du Grand Victoria. Ces lieux se situent de l'autre côté de l'eau, de la ville d'Esquimalt, qui abrite toujours la base navale du Pacifique du Canada. Localisés dans les banlieues à forte croissance de Colwood et de Langford, les sites sont accessibles par la route, mais ne sont pas situés sur les grands corridors de transport en commun. Bien que l'emplacement du secteur riverain soit attrayant, aucune infrastructure facilitant l'accès à partir de l'eau n'est en place. La visite des sites offre aux visiteurs l'occasion d'apprécier l'environnement côtier et d'admirer des points de vue inspirants représentatifs de la côte sud de la Colombie-Britannique. Que ce soit pour une promenade méditative en solo ou pour célébrer en groupe, fort Rodd Hill et phare de Fisgard constituent des endroits mémorables à visiter, qui offrent des occasions de se ressourcer et de se reconnecter.

Bien qu'ils soient désignés séparément, les lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard sont physiquement reliés par un pont-jetée et gérés comme une seule entité. Les visiteurs d'un site reçoivent de l'information au sujet de l'autre site en ayant la possibilité de le visiter, et toute mesure de gestion d'un site a une incidence directe sur le deuxième; ces sites sont donc administrés comme un seul endroit, et combiné dans un seul plan directeur. Les deux endroits désignés sont souvent identifiés comme un seul site.

Facettes historiques

Les désignations des lieux historiques nationaux se rapportent à l'histoire relativement récente du développement du Canada (la construction du phare a débuté en 1859). De plus, les terres et les eaux entourant le fort Rodd Hill et le phare de Fisgard font partie des territoires traditionnels des peuples Songhees et Esquimalt, qui continuent d'exercer des responsabilités en matière d'intendance de leurs terres ancestrales. Des preuves archéologiques documentent la présence des Premières Nations sur les sites remontant à au moins 3 000 ans, c'est-à-dire avant que le système colonial de réserves des Premières Nations ne soit mis en place. Les membres de ces nations tiraient profit de l'utilisation et de l'occupation de ces terres, y compris la culture de quamassies et la cueillette de mollusques le long du littoral. Cette terre a nourri et inspiré d'innombrables générations dont la prospérité continue d'être assurée par la relation profonde qui unit le peuple à la terre. Les liens vivants entre la terre et les gens, entre l'eau et la terre, et entre la forêt et la plage contribuent à faire des terres et des eaux de fort Rodd Hill et du phare de Fisgard un trésor national canadien.

Les collectivités actuelles des Premières Nations des Songhees et d'Esquimalt se trouvent à proximité du fort Rodd Hill et du phare de Fisgard, de l'autre côté de l'eau, du côté est du port d'Esquimalt. La participation des dirigeants et des membres de la communauté des Songhees et d'Esquimalt a été utile à la gestion et à la programmation des sites. Les Chefs et les Conseils des Premières Nations des Songhees et d'Esquimalt ont souligné l'importance de reconnaître et d'honorer les liens qu'ils possèdent avec les lieux historiques et les territoires adjacents, et les membres de l'équipe de Parcs Canada poursuivent le travail en collaboration avec ces deux nations pour veiller à ce que de nombreuses voix soient intégrées dans la

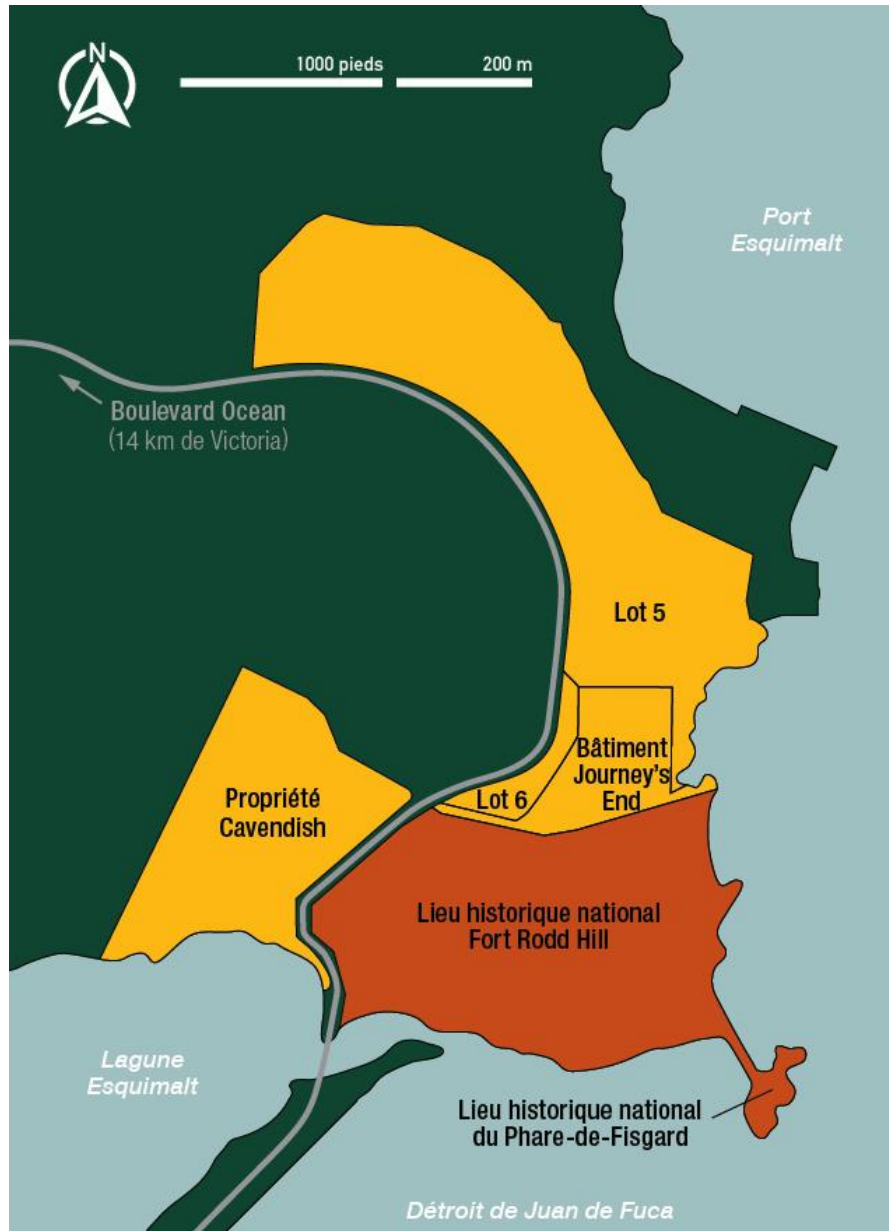
présentation des lieux historiques et à ce que les expériences et les connaissances des Premières Nations des Songhees et d'Esquimalt soient présentées respectueusement aux Canadiens et Canadiennes.

Bâtiment et terrains

Le fort Rodd Hill et le phare de Fisgard s'étendent sur 18,47 hectares. Offrant une zone tampon pour les lieux historiques nationaux reconnus, Parcs Canada administre également des terres fédérales adjacentes aux lieux. Ces parcelles de terrain adjacentes, appelées Cavendish, Journey's End, Lot 5 et Lot 6, comprennent 35,6 hectares supplémentaires (carte 2). Ces terres adjacentes, administrées par Parcs Canada depuis 1978, sont appelées « territoires du programme de soutien » : ces propriétés ne font pas officiellement partie des lieux historiques nationaux désignés (elles ne sont pas inscrites dans la Gazette officielle en vertu de la loi dans le cadre d'un lieu historique national). Dans ce plan directeur, les deux lieux historiques nationaux ainsi que les territoires adjacents du programme de soutien sont collectivement appelés les terres de Parcs Canada.

Les lieux désignés du fort Rodd Hill et du phare de Fisgard comprennent les structures militaires abandonnées associées à la fortification et le phare de l'île Fisgard, et sont reliés par un pont-jetée (carte 2). Le fort Rodd Hill comporte 27 bâtiments patrimoniaux originaux. Les importants vestiges de l'infrastructure militaire du fort Rodd Hill comprennent trois batteries d'artillerie distinctes, deux construites en 1895 et une autre en 1899, ainsi que des bâtiments et équipements connexes, y compris le logement des officiers. L'espacement et l'orientation des pièces, des murs et des projecteurs ainsi que l'aménagement du site des batteries reflètent la stratégie militaire de l'époque. L'espace entre les batteries et les installations connexes permettait l'entreposage, le campement et le rassemblement des troupes et du matériel. L'aménagement physique contribue à l'expérience des visiteurs sur le site (carte 3). Les canons, les tunnels, les tours, les projecteurs cachés et les autres vestiges en lien avec l'histoire militaire du site offrent aux visiteurs l'occasion d'explorer l'endroit et d'en apprendre davantage à son sujet. Les visiteurs peuvent profiter d'une vue dégagée de la rive à partir des batteries. Ils peuvent admirer l'autre côté de l'embouchure du port d'Esquimalt, ainsi que les monts Olympic de l'État de Washington, aux États-Unis. La vue depuis le rivage englobe d'autres points de l'île qui abritaient des sites de batteries appartenant au système de défense côtière dans la zone de Victoria-Esquimalt (voir l'annexe A).

Carte 2 : Les lieux historiques nationaux et le programme de soutien aux terres



Carte 3 : Plan du site



Conservation et terres adjacentes

Les terres de Parcs Canada (les lieux désignés et les terres adjacentes du programme de soutien) possèdent une importance à la fois culturelle, écologique et spirituelle pour les Premières Nations d'Esquimalt et des Songhees. Ces terres servent également d'espace vert précieux pour les collectivités environnantes qui connaissent une expansion urbaine rapide, ce qui offre des possibilités pour une « ceinture de verdure » qui permet d'établir une connexion avec les administrations adjacentes. À l'exception d'un ancien immeuble, maintenant démoli, situé sur la propriété de Cavendish, et du bâtiment Journey's End, qui abrite les installations administratives des lieux historiques nationaux depuis 1986, les terres du programme de soutien demeurent dans un état relativement naturel. Les lieux historiques nationaux sont bien protégés du développement urbain et industriel grâce aux eaux et aux espaces verts, ce qui a un effet positif sur le caractère et l'authenticité des lieux historiques nationaux (leur « intégrité commémorative »).

Les terres de Parcs Canada protègent également les écosystèmes en péril de Douglas taxifoliés côtiers, y compris les écosystèmes à chêne de Garry qui abritent plusieurs espèces inscrites en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral. Étant donné que les terres soutenues par le programme ne font

pas partie des lieux historiques nationaux officiellement désignés, la gestion du programme de soutien aux terres ne relève pas des lois et des politiques relatives à la planification de la gestion des lieux historiques nationaux. La protection des ressources naturelles et culturelles sur les terres de soutien non désignées du programme, ainsi que la possibilité d'ajouter ces terres à la description d'un lieu historique national ou d'une autre forme d'aire protégée, sera gérée conformément aux principes énoncés à la section 7.0, y compris les lois applicables, comme la *Loi sur les espèces en péril*.

Restauration de l'écosystème

Depuis 2001, Parcs Canada collabore avec des partenaires et des bénévoles pour restaurer les écosystèmes en péril en mettant l'accent sur les écosystèmes à chêne de Garry, les espèces en péril et les espèces revêtant une importance culturelle pour les Premières Nations. Ce travail a progressé grâce à l'intégration des savoirs autochtones et scientifiques et est guidé par des programmes de rétablissement, comme le *Plan d'action visant des espèces multiples dans le lieu historique national Fort Rodd Hill*.

Les visiteurs en apprennent davantage sur la conservation concernant les sites et les terres adjacentes grâce à des outils d'interprétation et à des programmes d'interprétation et de bénévolat. Les possibilités de travailler à la restauration des écosystèmes attirent et retiennent des bénévoles qui consacrent des centaines d'heures aux projets sur les sites et les terres adjacentes. La gestion des sites bénéficie de solides relations avec les organisations universitaires et communautaires. Depuis 2010, les sites accueillent un groupe de bénévoles de la Garth Homer Society, un organisme qui favorise l'autonomie, la croissance et la participation au sein de la collectivité des adultes ayant des différences au niveau physique et du développement. L'ensemble de ces bénévoles se dévoue sans relâche pour aider Parcs Canada à restaurer les écosystèmes à chêne de Garry, à rétablir les espèces en péril et les espèces revêtant une importance culturelle pour les Premières Nations, tout en acquérant des compétences en gestion des écosystèmes.

Parcs Canada et les Premières Nations des Songhees et d'Esquimalt collaborent à plusieurs projets de restauration des écosystèmes. Le pré à chênes de Garry éducatif, qui était recouvert de pelouse en gazon avant de devenir une espèce indigène, a été créé en 2013 et propose une « salle de classe vivante » pour soutenir l'apprentissage sur les écosystèmes à chêne de Garry, y compris l'importance culturelle qu'ils incarnent pour les Premières Nations de toute la région, leur biodiversité ainsi que le travail de restauration écoculturelle entrepris par Parcs Canada en collaboration avec des partenaires et des bénévoles. En 2018, le lieu historique a organisé un repas cuit en fosse réussi, qui est à la fois une récolte traditionnelle, une méthode de cuisine précise, un festin et une célébration. Parmi les autres projets dans les lieux historiques qui contribuent à faire entendre les voix des Premières Nations, on compte des panneaux d'interprétation présentant le paysage écoculturel et des mâts d'accueil des Salish du Littoral à l'entrée du pré à chênes de Garry. Ces expériences écoculturelles sont proposées aux visiteurs, aux bénévoles et aux partenaires grâce à l'équipe des espèces en péril, et soutenues en fonction des projets.

En tant que terres protégées abritant un habitat important, les terres de Parcs Canada au fort Rodd Hill et au phare de Fisgard contribuent aux efforts de conservation de la nature du Canada. Cette contribution à la conservation de la biodiversité est reconnue par Parcs Canada et s'inscrit dans les engagements internationaux en matière d'aires protégées et de mesures de conservation.

Investissements

Au cours des dix années qui ont précédé ce plan, le gouvernement du Canada a réalisé d'importants investissements dans la préservation et la restauration des structures du lieu historique national de Fort Rodd Hill. Cent années passées à subir la température humide des côtes ont fait en sorte que l'eau s'est infiltrée dans les structures en béton et a détérioré les bâtiments, qui ont été évalués en mauvais état. À la suite d'évaluations et d'investissements antérieurs réalisés en 2015, Parcs Canada a investi plus de 10 millions de dollars pour réparer, stabiliser et imperméabiliser les structures patrimoniales de la fortification.

Les investissements dans les infrastructures et l'ajout, en 2014, des installations d'hébergement oTENTik ont constitué des jalons importants pour les lieux historiques nationaux. L'introduction de plusieurs nouveaux programmes et événements, dont de l'initiation au camping, ainsi que des programmes liés aux

espèces en péril et aux Premières Nations, a favorisé un fort sentiment de fierté à l'égard des sites et a élargi l'attrait du public pour les sites.

Expérience du visiteur

La combinaison des arbres couverts de mousse, des couches d'histoire et des vues sur l'océan émerveille les visiteurs explorant les batteries de tir ou les hébergements sur plateforme, parcourant les sentiers naturels et admirant les postes d'accueil des Salish du Littoral qui reconnaissent et honorent les cultures et les relations des Premières Nations avec la terre et l'eau.

L'expérience vécue par le visiteur aux lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard est empreinte des vues, des sons et des odeurs de la forêt de Douglas taxifoliés côtiers et de la mer des Salish, ainsi que des expériences comme les démonstrations d'armes historiques. Les visiteurs vivent une immersion complète grâce aux programmes invitant les enfants à se déguiser, comprenant des interprètes en costumes d'époque et une Jeep restaurée datant de la Seconde Guerre mondiale. Les visiteurs peuvent en apprendre davantage grâce à des expositions et à des activités captivantes à l'intérieur des bâtiments, y compris dans le phare emblématique. Bien que des améliorations aient été apportées aux présentations et aux médias sans personnel, les outils d'interprétation et les expositions sur les sites exigent davantage d'investissements.

Des programmes comme ceux proposant l'observation des étoiles et du cinéma en plein air complètent les occasions de découvrir les lieux historiques nationaux en soirée. L'offre d'hébergement a été bonifiée par l'ajout de cinq tentes oTENTik, une innovation au sein des lieux historiques nationaux qui combine les occasions de profiter des expériences culturelles et naturelles. Depuis l'introduction de l'activité d'initiation au camping et des oTENTik, les lieux historiques offrent des expériences avec nuitée dans des tentes personnelles ou en louant de l'équipement. Toutes les expériences permettent de mobiliser des publics urbains de divers horizons de la région du Grand Victoria et du Grand Vancouver.

L'intégration de la culture et de la nature offrent aux visiteurs une toile de fond exceptionnelle qui leur permet d'établir des liens significatifs avec les lieux historiques nationaux, en attirant un public plus vaste et en les invitant à revenir. De manière plus précise, les sites ont élargi leur attrait aux familles urbaines, aux jeunes adultes et aux nouveaux arrivants au Canada.

Marché du tourisme

Victoria constitue une destination touristique internationale qui accueille en moyenne plus de trois millions de visiteurs par année. Depuis l'élaboration du dernier plan directeur (en 2003), le nombre annuel de visiteurs est demeuré inférieur à 50 000 jusqu'en 2010, puis il a augmenté de 40 pour cent pour atteindre environ 70 000 visiteurs. La promotion de l'événement Canada 150 en 2017 (plus de 98 000 visiteurs) et les restrictions liées à la pandémie en 2020 et en 2021 ont eu une incidence sur la moyenne estimée.

La période de pointe s'étend du début mai à la mi-octobre. Ouverts sept jours par semaine pendant la haute saison, les sites offrent aux visiteurs un accès à tous les bâtiments, avec des programmes, des expositions et des événements spéciaux. Pendant la période creuse, de la mi-octobre à avril, le nombre de visiteurs et les revenus liés à la fréquentation diminuent et la capacité opérationnelle est réduite. Des visites guidées, des programmes et des événements spéciaux sont offerts hors saison, mais ne sont proposés que pendant les fins de semaine, les jours fériés et les congés scolaires. Tout au long de l'hiver, Parcs Canada perçoit les droits d'entrée les fins de semaine; pendant la semaine, les immeubles sont fermés, mais les terrains demeurent accessibles gratuitement. Des possibilités de bénévolat sont offertes toute l'année et des activités exceptionnelles sont proposées en fonction de la météo et de la saison; cependant, la capacité de gérer les programmes de bénévolat est limitée.

Communauté

Le fort Rodd Hill et le phare de Fisgard bénéficient de relations solides dans la région, et celles-ci contribuent à promouvoir et à soutenir les lieux historiques nationaux. Par exemple, la collaboration à des initiatives et des événements tout au long de l'année est facilitée par la collaboration avec des partenaires des Premières Nations, la municipalité de Colwood, Destination Greater Victoria, le Colwood Heritage Committee et d'autres associations liées au tourisme patrimonial. Plusieurs partenaires ont recours aux sites pour organiser leurs propres événements spéciaux. Pour discuter du soutien mutuel que s'apportent les entreprises de la région et des questions concernant le port et les zones écologiquement vulnérables, les membres de l'équipe de Parcs Canada siègent à plusieurs comités communautaires locaux, comme le comité directeur de l'Initiative d'intendance de la lagune d'Esquimalt, l'équipe de rétablissement des écosystèmes à chènes de Garry, le Capital Regional Invasive Species Partnership Partnership (*Partenariat régional de la capitale sur les espèces envahissantes*), le comité consultatif du port d'Esquimalt, la Westshore Chamber of Commerce (*Chambre de commerce de Westshore*) et Greater Victoria Military Museums Working Group (*groupe de travail sur les musées militaires du Grand Victoria*). Au lieu historique national Fort Rodd Hill, des bénévoles dévoués soutiennent les activités du lieu, y compris des groupes comme la Victoria-Esquimalt Military Re-enactors Association et la Garth Homer Society, dont les membres font régulièrement du bénévolat depuis de nombreuses années.

Priorités de gestion

Ce plan directeur remplace le *Plan directeur des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard* de 2003, qui présentait des orientations concernant le patrimoine bâti et l'infrastructure; la protection des ressources culturelles; des ressources archéologiques; des ressources naturelles et du paysage; la modernisation des installations destinées aux visiteurs et du matériel de présentation; et la collaboration avec les Premières Nations, les partenaires locaux et les intervenants pour rehausser la notoriété du lieu historique.

Selon les évaluations de l'état des lieux de 2018 et de 2019 et les orientations ayant émergé durant l'élaboration du présent plan, les principales considérations de planification et les priorités de gestion identifiées pour la période de planification de dix ans comprennent :

- **L'Entretien des structures patrimoniales** – La surveillance et l'entretien des nombreuses structures patrimoniales en place, y compris la gestion de l'information (intégrité des données), représentent des besoins importants et continus à mesure que les biens patrimoniaux vieillissent et continuent d'être affectés par le temps humide du littoral.
- **Les effets des changements climatiques** – Les changements climatiques exacerbent certaines conditions menaçantes, comme les ondes de tempête et l'érosion, qui devraient être plus fréquentes et plus graves le long de la côte. Ces phénomènes ont déjà des répercussions sur les infrastructures, sur les processus écologiques, sur les espèces et les habitats, ainsi que sur les ressources culturelles. Une meilleure compréhension des répercussions prévues de ces menaces sur le site est nécessaire afin d'éclairer les décisions en matière d'adaptation et d'atténuation. Un autre effet possible des changements climatiques pourrait être des variations des niveaux de fréquentation, comme l'augmentation du nombre de visiteurs pendant les saisons intermédiaires en raison des hivers plus doux.
- **L'accès au phare** – La route sur la digue menant au phare requiert un entretien continu, tout particulièrement pour veiller à la sécurité des visiteurs, à l'accessibilité et à l'accès opérationnel au phare.
- **Les relations avec les Autochtones** – Il est très important d'honorer et de reconnaître les liens existants avec les Premières Nations et de veiller respectueusement à ce que leur voix se fasse entendre concernant la gestion du site. Parcs Canada continuera de renforcer les relations avec les Premières Nations, en particulier celles des Songhees et d'Esquimalt, de manière à

soutenir la mise en commun des perspectives, des cultures et des possibilités économiques liées aux terres gérées par Parcs Canada au fort Rodd Hill et au phare de Fisgard.

- **La notoriété des sites** — La promotion des sites doit comprendre et intégrer toutes les ressources culturelles et naturelles qui sont protégées et présentées, ainsi que toutes les commodités et les programmes offerts. En plus d'un fort militaire et d'un phare, les sites offrent d'autres occasions découlant des espaces extérieurs, des écosystèmes, des Premières Nations, du camping et plus encore.
- **Lien avec un marché du tourisme plus vaste** — La région du Grand Victoria est un marché touristique très fréquenté et concurrentiel, notamment le tourisme de croisières internationales, comptant de nombreuses attractions situées au cœur du centre-ville. Une collaboration plus soutenue avec les attractions à proximité est nécessaire afin d'encourager les touristes du centre-ville à visiter Colwood et les collectivités plus à l'ouest. La demande régionale liée au tourisme autochtone est une occasion pour ces lieux.
- **Transport pour se rendre aux sites** — Aucune option de transport en commun n'existe actuellement dans un rayon de deux kilomètres des lieux pour les visiteurs désirant s'y rendre. Il n'y a pas non plus de parcours d'autobus ou de pistes cyclables à proximité. De plus, la signalisation existante le long des grandes voies de circulation à partir du centre-ville de Victoria doit être améliorée.
- **La croissance urbaine** — La croissance des zones urbaines offre la chance d'attirer de nouveaux visiteurs, de renforcer la relation avec les collectivités locales et de collaborer avec divers groupes. Cependant, les terres gérées par Parcs Canada sont sujettes à des changements découlant du développement urbain, y compris des activités non souhaitables comme l'intrusion et le vandalisme, en particulier sur les terres relativement isolées du programme de soutien, adjacentes au fort Rodd Hill. En raison de l'accroissement du développement résidentiel dans la région environnante, les espaces verts publics du secteur subissent une pression accrue.

4.0 Élaboration du plan directeur

Les peuples autochtones, des partenaires, des intervenants et le public ont participé à l'élaboration de ce plan directeur contribuant ainsi à façonner l'orientation future des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard.

Les premières étapes du processus de planification, réalisées vers le milieu de 2018, comprenaient une évaluation interne des lieux historiques nationaux, une collecte et une analyse de renseignements ainsi que la détermination d'une approche relative à l'élaboration du plan directeur des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard. Au début de 2019, des lettres de notification concernant le programme d'élaboration des plans directeurs ont été envoyées aux Premières Nations.

Au début de 2020, une invitation à participer à la première phase de consultation a été lancée aux Premières Nations des Songhees et d'Esquimalt et aux principaux partenaires et intervenants du Grand Victoria (organisations patrimoniales, industrie du tourisme, services municipaux et groupes de bénévoles), et plusieurs d'entre eux se sont manifestés. Des séances en personne ont été tenues pour consulter les partenaires et les intervenants sur les éléments à prendre en compte lors de la rédaction de l'ébauche du plan. En mars 2020, en raison de la pandémie mondiale de COVID-19, Parcs Canada a temporairement suspendu les consultations liées à l'élaboration de plans directeurs. En décembre 2020, la première phase de consultation a repris dans le cadre de consultations virtuelles, et le programme d'élaboration du plan directeur a progressé.

Au printemps 2022, la deuxième phase de consultation a été lancée. Une ébauche de plan a été présentée aux Premières Nations, aux partenaires et aux intervenants et mise à la disposition du grand public aux fins de commentaires. En plus des rencontres virtuelles avec les partenaires et les intervenants, les consultations publiques ont majoritairement eu lieu sur une plateforme en ligne et interactive de consultation et de mobilisation (parlonsparscanadacoteouest.ca). Pendant cette phase, Parcs Canada a principalement reçu des commentaires des partenaires, des intervenants et des membres du public du Grand Victoria.

Tous les commentaires ont été soigneusement examinés et pris en compte lors de la rédaction finale du plan directeur des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard de 2022. Un grand merci à tous ceux qui ont participé. Vos commentaires ont contribué à établir l'orientation de gestion des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard.

5.0 Vision

La vision présentée ci-dessous décrit l'état souhaité pour les lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard dans quinze ans.

Les lieux historiques nationaux de Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard sont des endroits inestimables permettant d'apprécier des sites culturels et de profiter du plein air. Ces lieux historiques nationaux d'importance donnent aux gens l'occasion de réfléchir aux merveilles culturelles et naturelles de la région et de mieux comprendre les cultures des Premières Nations des Salish du littoral, l'histoire de la région, y compris le développement du Canada, l'environnement côtier du Pacifique et les écosystèmes rares.

La priorité absolue pour la gestion des sites demeure la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, notamment le phare emblématique et l'infrastructure militaire. L'entretien des structures et des ressources culturelles se trouvant sur les sites est guidé par les principes de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada et dirigé par des experts nationaux.

Aux côtés de partenaires et d'intervenants, Parcs Canada continue de faire preuve de leadership en matière de conservation des ressources. Parcs Canada et les Premières Nations, en collaboration avec des organismes de conservation et des bénévoles, rétablissent, favorisent et célèbrent collectivement la protection des ressources archéologiques, des écosystèmes en péril, des espèces en péril et des espèces d'importance culturelle. La reconnaissance des liens qui unissent les Premières Nations aux terres et aux eaux ancestrales facilite la présentation de leurs histoires et renforce l'intendance des ressources culturelles et naturelles qui se trouvent sur les lieux historiques et les terres adjacentes.

Le fort Rodd Hill et le phare de Fisgard sont des endroits où les visiteurs, qu'ils soient des résidents de la région ou des touristes internationaux, peuvent découvrir l'histoire militaire et maritime du Canada, développer un lien avec le milieu naturel, et mieux comprendre les cultures de la nation des Salish du Littoral. Tout cela leur est possible en explorant les bâtiments patrimoniaux, les sentiers côtiers, les expositions captivantes, en participant à des programmes et à des événements inspirants et en rencontrant le personnel et les bénévoles du site. Les lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard sont des attractions patrimoniales incontournables dans le sud de l'île de Vancouver. L'inclusion, la diversité et l'accessibilité sont des éléments importants dans la prise de décisions relative aux lieux historiques; les expositions et les activités qui y sont offertes conviennent à un large éventail d'intérêts, de capacités et d'identités.

6.0 Stratégies clés

À titre de plan stratégique à long terme, et conformément à l'approche du gouvernement du Canada en matière de planification axée sur les résultats, le plan directeur s'articule autour des objectifs que Parcs Canada veut atteindre. Le plan directeur ne vise pas à identifier l'équivalent de dix ans de mesures en particulier, mais plutôt d'indiquer aux décideurs et au public les priorités qui éclaireront leurs décisions.

Les éléments de la planification axée sur les résultats s'articulent comme suit :

- la vision – décrit l'avenir souhaité, établit l'orientation de la gestion;
- les stratégies clés – présentent les principaux thèmes et les approches de gestion;
- les objectifs – définissent les priorités de gestion, indiquent les résultats souhaités;
- les cibles – définissent le calendrier et l'ampleur du changement, à l'aide de mesures;
- les rapports – communiquent la mise en œuvre continue, en reliant les mesures prises à l'orientation.

Parcs Canada prendra des décisions concernant la façon d'atteindre les cibles définies dans ce plan, en collaboration avec les Premières Nations, les partenaires, les intervenants et le public. Sur un horizon de dix ans, cette approche permettra de tenir compte des ressources disponibles, des priorités changeantes et des nouvelles possibilités. Les partenaires, les intervenants et la population canadienne seront informés de la façon dont les décisions, les mesures ou les projets en cours cadrent avec le plan directeur au moyen de la planification des activités, des mises à jour annuelles sur la mise en œuvre et d'autres communications.

Les orientations ciblées dans la présente section tiennent compte des ressources disponibles et de la capacité existante pour le fort Rodd Hill et le phare de Fisgard. Néanmoins, certains engagements peuvent nécessiter un soutien supplémentaire et compter sur des occasions de partenariat avec des collaborateurs externes. Des délais précis pour l'atteinte de certaines cibles ont été fournis dans la mesure du possible; lorsqu'aucune date n'a été mentionnée, l'objectif sera atteint pendant la période de planification. À moins d'indication contraire, la mesure des cibles dans ce plan s'appuie sur les niveaux de 2018 comme référence (points de repère), à partir des évaluations qui ont aidé à orienter l'élaboration de ce plan. Dans la mesure du possible, les cibles sont fondées sur des données mesurables qui sont surveillées par Parcs Canada dans le cadre de programmes à l'échelle de l'Agence; d'autres repères et cibles seront établis et mesurés localement par le gestionnaire responsable. Parmi les programmes et les outils de l'Agence qui constituent des sources courantes de cibles mesurables, on compte :

- Programmes nationaux de surveillance de Parcs Canada (évaluations de l'état du site)
- Sondages auprès des visiteurs
- Données sur la fréquentation
- Permis
- Surveillance des médias
- Accords de partenariat

Dans le cadre du système de surveillance et de classification de Parcs Canada, les éléments d'importance nationale (par exemple, les bâtiments et les objets historiques) sont ceux possédant un lien direct avec les motifs justifiant la désignation des lieux historiques nationaux. Les prochaines évaluations de l'état des lieux devraient amorcer le prochain cycle d'élaboration du plan directeur, vers 2030.

En plus des stratégies, des objectifs et des cibles indiqués dans le présent plan directeur, la prise de décisions concernant les sites est guidée par les politiques fédérales et ministérielles, qui fournissent une orientation quant aux enjeux globaux. Par exemple, dans l'ensemble de son réseau de lieux patrimoniaux, Parcs Canada s'est engagé à l'égard du développement durable (exigences d'écologisation du gouvernement à l'appui de la Stratégie fédérale de développement durable), tout comme à l'égard de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité (plan d'accessibilité, conformément à la Loi canadienne sur l'accessibilité). Dans le domaine du développement durable, l'adaptation aux

changements climatiques devrait exercer une influence croissante sur la gestion des lieux patrimoniaux, notamment au fort Rodd Hill et au phare de Fisgard. L'attention portée de façon constante à la mise en œuvre de ce plan directeur comprend l'assurance de la bonne gestion des sites pour que ceux-ci soient accueillants pour toutes et tous.

Pour la durée de ce plan directeur, trois stratégies clés ont été élaborées pour orienter la gestion des Lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard. Comme elles ne font pas officiellement partie des lieux désignés, les principes de gestion des terres adjacentes du programme de soutien sont présentés dans la prochaine section du plan.

Stratégie clé 1 : Conserver le paysage culturel

Les lieux historiques assurent la protection et la conservation d'importantes ressources culturelles et naturelles au nom de la population canadienne. La conservation et la mise en valeur de ces ressources honorent les générations précédentes, profitent aux visiteurs d'aujourd'hui et favorisent un soutien futur à la protection continue des ressources culturelles et naturelles.

La conservation des ressources culturelles dans les lieux historiques nationaux est guidée par des politiques nationales et appuyée par les spécialistes de l'histoire et de l'archéologie de Parcs Canada. Pour éviter que l'état des objets ne se détériore, Parcs Canada investit dans la surveillance continue et la modernisation des infrastructures.

La gestion des lieux tiendra compte des impacts des conditions climatiques futures prévues sur les espèces végétales et animales, les écosystèmes, les ressources culturelles, l'infrastructure bâtie, la santé et la sécurité humaines et l'expérience des visiteurs. Il est prioritaire de comprendre les répercussions actuelles et futures des changements climatiques, d'y réagir et de les atténuer au moyen d'une planification et d'une mise en œuvre d'adaptation proactive. Par exemple, depuis l'*évaluation de l'état du site* de 2018, Parcs Canada a déterminé que le pont-jetée du phare de Fisgard requiert une évaluation et des réparations supplémentaires. La conservation et l'entretien des structures historiques demeurent une priorité pour consolider les investissements importants réalisés dans les infrastructures depuis 2010. Les responsables du lieu historique élaboreront un plan d'entretien afin d'appuyer les objectifs de conservation de Parcs Canada. De plus, Parcs Canada déterminera les priorités liées aux risques d'incendie, d'inondation, de tempête et d'autres urgences, et élaborera des plans améliorés d'intervention d'urgence qui tiennent compte des changements prévus des conditions climatiques.

En plus des biens patrimoniaux ayant une importance nationale, des ressources archéologiques et des espèces inscrites en vertu de la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral sont également présentes sur ces sites et sur les terres adjacentes du programme de soutien (voir la section 7.0). La Loi sur les espèces en péril et les programmes de rétablissement liés à la Loi, y compris le *Plan d'action visant des espèces multiples dans le Lieu historique national Fort Rodd Hill*, orientent les priorités quant aux espèces en péril dans les sites. Ces objectifs peuvent être atteints en réalisant des projets comme le pré à chênes de Garry éducatif et la pépinière de conservation. La gestion des ressources culturelles et naturelles associées aux paysages côtiers et aux écosystèmes en péril se doit d'adopter une approche intégrée. Une collaboration fructueuse avec les partenaires établira les bases de ces objectifs de conservation. Parcs Canada collaborera avec les Premières Nations pour orienter les décisions et les programmes, en intégrant de façon respectueuse les connaissances, au besoin. Les bénévoles, appuyés par l'équipe des espèces en péril des différents lieux, contribuent également de façon importante à la restauration écologique des aires naturelles des sites, en bonifiant l'expérience des visiteurs et en contribuant à protéger les espèces en voie de disparition et menacées.

Objectif 1.1 : L'état des bâtiments historiques est maintenu ou amélioré;

Cibles

- En réponse aux évaluations en cours, l'état du pont-jetée du phare de Fisgard est amélioré.
- Les bâtiments d'importance nationale au fort Rodd Hill sont maintenus en bon état.
- L'état du phare de Fisgard est maintenu en bon état et demeure stable.

Objectif 1.2 : L'état des objets et des ressources archéologiques est maintenu ou amélioré.

Cibles

- Les objets historiques d'importance nationale du fort Rodd Hill, y compris les pièces d'artillerie comme le canon bitube de 6 livres, sont maintenus dans un état acceptable – passant d'une tendance à la détérioration à une condition stable.
- Les objets historiques d'importance nationale au phare de Fisgard sont maintenus en bon état et leur tendance est stable.
- L'état des objets historiques ayant une autre valeur patrimoniale pour les deux sites, y compris les artefacts dans les collections mobiles, s'améliore pour être en bon état.
- Le renforcement des relations avec les partenaires des Premières Nations permet de cerner les possibilités d'atténuer les menaces qui pèsent sur le patrimoine archéologique.

Objectif 1.3 : L'état de l'environnement naturel et des caractéristiques du paysage est préservé.

Cibles

- Le niveau de protection des zones forestières et naturelles environnantes est maintenu et l'évaluation des éléments du paysage continue de le déclarer en bon état.
- L'état des populations naturelles existantes d'espèces en péril est stable ou en croissance.
- En collaboration avec les Premières Nations et d'autres partenaires, la contribution du fort Rodd Hill à la protection de la biodiversité est reconnue et maintenue en respectant les normes de conservation pour l'ensemble du Canada, notamment en étant reconnue comme une « autre mesure de conservation efficace par zone ».

Stratégie clé 2 : Travailler avec les partenaires

Qu'il s'agisse d'un lieu spirituel, de défense militaire, de navigation sécuritaire, de loisirs, de gestion des écosystèmes ou de restauration de l'habitat, de nombreuses histoires se rencontrent aux lieux, créant ainsi des occasions de faire participer les Premières Nations, les partenaires et les intervenants à la conservation, à la compréhension et à la présentation de ces récits. Les collaborations entre Parcs Canada, les Premières Nations, les gouvernements locaux, les organismes du patrimoine culturel, les chercheurs, les bénévoles, les groupes de conservation, les organismes sociaux et l'industrie du tourisme sont essentielles au rayonnement du fort Rodd Hill et du phare de Fisgard. Les relations stratégiques comptent beaucoup dans la réussite des partis en cause; Parcs Canada peut contribuer à une multitude de possibilités de collaboration et en tirer profit.

La participation des Premières Nations à la création et à la prestation de programmes, d'expositions et d'activités qui permettent de présenter et de célébrer leurs récits et leurs cultures est une priorité, tout comme celle de cerner d'autres possibilités envisagées par les Premières Nations et Parcs Canada. L'accent sera mis sur l'établissement de relations plus significatives dans les communautés et entre les nations. Il sera important de mieux comprendre la façon dont les partenaires des Premières Nations veulent participer à l'intendance efficace des ressources culturelles et naturelles sur les sites et les terres adjacentes.

On mettra davantage l'accent sur l'intégration des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard dans les expériences locales et régionales. Ces initiatives comprendront la collaboration avec des organismes de marketing de destination et d'autres lieux patrimoniaux ayant des publics et des objectifs semblables, afin d'explorer des façons aussi créatives que novatrices de promouvoir les sites à l'échelle locale et nationale. Plus précisément, il sera essentiel de travailler en étroite collaboration avec Destination Greater Victoria et les attractions avoisinantes, y compris le lieu historique national du Canada Hatley Park et le refuge d'oiseaux d'Esquimalt-Lagoon, pour promouvoir collectivement l'ensemble des possibilités de la région de Colwood. Afin d'assurer un lien étroit avec de nouveaux publics et le marché du tourisme régional plus vaste, les stratégies de communication externe et d'expérience du visiteur comprendront une analyse du marché cible, des recherches en interprétation, la planification de la gestion de la fréquentation et l'image de la marque. Le maintien du recrutement de bénévoles très motivés continuera d'aider Parcs Canada à réaliser sa vision.

Les relations avec Anciens Combattants Canada, le ministère de la Défense nationale et le réseau d'anciennes installations militaires partout au pays aideront à établir et à partager de meilleures pratiques pouvant contribuer à la gestion efficace du fort Rodd Hill et du phare de Fisgard.

Parcs Canada et ses partenaires continueront de collaborer avec les municipalités et BC Transit à mesure que les plans de transport en commun et de service sont mis en œuvre. L'effort de Parcs Canada sera concentré sur l'augmentation des options de transport en commun vers les lieux historiques (par exemple, des pistes cyclables et un arrêt d'autobus à proximité). Ces relations contribueront à améliorer l'orientation des visiteurs, afin qu'ils puissent facilement accéder aux sites à partir de diverses parties de la région du Grand Victoria.

Objectif 2.1 : Renforcer les relations avec les Premières Nations.

Cibles

- Les membres représentant les Premières Nations des Songhees et d'Esquimalt continuent de collaborer avec Parcs Canada et de former des comités consultatifs (ou des structures semblables) au besoin.
- D'ici cinq ans, le niveau de collaboration avec les Premières Nations locales augmentera, avec un nombre accru de jours pendant lesquels les membres des Premières Nations seront sur place pour offrir conjointement des activités et des programmes.
- D'ici cinq ans, les membres des Premières Nations partenaires auront davantage recours aux programmes qui favorisent leur accès gratuit aux sites.

Objectif 2.2 : En fonction de la capacité du site, les relations entre Parcs Canada et les principaux partenaires de la région sont étendues et renforcées.

Cibles

- Le nombre d'exploitants d'entreprises touristiques qui attirent des visiteurs sur le site augmente de 50 pour cent.
- Le nombre de visiteurs arrivant aux lieux historiques dans le cadre de groupes organisés augmente par rapport aux niveaux de 2019.
- Le nombre de partenariats officiels propres au lieu augmente de 50 pour cent.

Objectif 2.3 Grâce à une collaboration continue avec les partenaires des secteurs du tourisme et des transports, y compris pour les options de transport et les applications de cartographie sur le Web, les renseignements relatifs à l'accès aux lieux historiques sont améliorés.

Cibles

- Grâce à l'amélioration de la planification des voyages et de la signalisation, la satisfaction des visiteurs à l'égard de la planification des voyages passera à plus de 90 pour cent.

Stratégie clé 3 : Accueillir les visiteurs

Tout comme le phare, les lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard sont une source d'intérêt dans la région du Grand Victoria, inspirant les voyages et l'exploration. Cette stratégie est centrée sur des expériences novatrices et significatives pour les visiteurs et vise à accroître la sensibilisation au sujet du fort Rodd Hill et du phare de Fisgard, à l'échelle locale et nationale. Une promotion commerciale améliorée permettra de mieux faire connaître les lieux et les environs comme une destination touristique de choix et un coup de cœur local. Les touristes en route vers d'autres destinations dans la région du Grand Victoria incluront le fort Rodd Hill et le phare de Fisgard dans leurs itinéraires de voyage.

La stratégie s'appuie sur les caractéristiques uniques et authentiques des lieux historiques nationaux, sur les principaux récits liés au phare du XIX^e siècle et à l'installation d'artillerie lourde de défense militaire utilisée pendant les guerres mondiales, et sur l'inscription de ces histoires dans un cadre plus vaste. La collaboration avec les Premières Nations sur les programmes existants sera couronnée de succès, et les

commentaires des visiteurs indiquent qu'ils souhaitent approfondir cet élément des expériences offertes dans les lieux historiques. Le bénévolat demeurera un élément de l'offre aux visiteurs afin de renforcer l'expérience du visiteur. L'éducation et la sensibilisation du public dans le cadre du programme de restauration du chêne de Garry continueront également d'être un aspect important du lieu historique.

Les objectifs de ce plan liés à l'expérience du visiteur sont appuyés par la mise en œuvre continue du *Plan d'interprétation du lieu historique national Fort Rodd Hill* (2016). Des activités stratégiques axées sur la promotion du parc, ainsi que sur la diffusion externe et le rapprochement des visiteurs des sites de manière créative seront essentielles pour atteindre les objectifs énoncés dans cette stratégie. Le développement de produits et les promotions ciblées offriront des occasions d'atteindre un marché plus vaste dans le cadre touristique local. Des programmes enrichissants et interactifs seront conçus, promus et offerts à un large éventail de visiteurs, ce qui se traduira par une augmentation du nombre de visiteurs et la création de liens solides. Les activités et la programmation régulière seront appuyées par les services alimentaires sur place. L'amélioration de l'accès et de la circulation des visiteurs permettra à ceux-ci de découvrir plus efficacement les ressources culturelles et naturelles des sites. Les gens visiteront les sites plus fréquemment et y séjourneront plus longtemps.

Objectif 3.1 : Maintenir ou accroître le nombre d'expériences accessibles et significatives pour les visiteurs dont les capacités, les identités et les intérêts sont multiples.

Cibles

- La satisfaction globale des visiteurs dépasse toujours 95 pour cent.
- Le matériel d'interprétation de même que les programmes publics et scolaires offerts sur place sont renouvelés et améliorés à l'aide de nouvelles approches permettant de présenter de multiples perspectives.
- L'accès facile et inclusif pour les visiteurs ayant une mobilité réduite, d'autres handicaps et différentes identités s'est amélioré.
- L'accueil des visiteurs s'est amélioré, ce qui donne aux visiteurs une meilleure impression une fois arrivés à destination, une meilleure fluidité et de meilleures possibilités de rassemblement.

Objectif 3.2 : Les expériences offertes sur les sites sont partagées avec des publics nationaux et internationaux, ce qui accroît leur notoriété et incite ces groupes à les visiter.

Cibles

- Le nombre d'initiatives communes augmente, l'accent étant mis sur l'accroissement de la présence de Parcs Canada aux activités des partenaires et des intervenants par rapport aux niveaux de 2019.
- L'intérêt des médias et les publications mettant en valeur les lieux historiques augmentent, en mettant l'accent sur une couverture médiatique pertinente par rapport aux niveaux de 2019.
- La portée virtuelle augmente grâce aux médias sociaux, au site Web ainsi qu'en profitant des opportunités au sein de Parcs Canada et des organismes partenaires, et en utilisant de façon créative les outils existants et émergents pour le partage d'histoires, de photos et de vidéos.

Objectif 3.3 : Bien qu'elle soit gérée dans les limites de la capacité des sites, la fréquentation augmente.

Cibles

- La fréquentation annuelle atteint 100 000 visiteurs (une augmentation d'environ 30 pour cent).
- La fréquentation assidue et tout au cours de l'année par les résidents de la région augmente annuellement de cinq pour cent et se reflète dans les ventes de laissez-passer annuels.

Objectif 3.4 : L'identité des sites comme ressources communautaires est renforcée par une utilisation accrue de ceux-ci en tant que lieux d'activités communautaires et familiales.

Cibles

- L'utilisation des lieux historiques pour y tenir des événements publics organisés par des tiers (par exemple, les festivals communautaires) augmente de 50 pour cent.
- Le nombre de réservations des lieux pour des événements privés (par exemple, mariages, réunions et retraites) augmente par rapport aux niveaux de 2019.

7.0 Gestion des territoires adjacents

En plus des objectifs et des cibles décrites ci-devant pour la protection et la mise en valeur des ressources culturelles et naturelles sur les propriétés des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard, cette section du plan directeur décrit les principes de gestion pour les terres adjacentes qui sont également administrées par Parcs Canada (voir la carte 2 « Les lieux historiques nationaux et le programme de soutien aux terres »).

Parcs Canada a obtenu la gestion des propriétés additionnelles de Cavendish, Journey's End, Lot 5 et Lot 6 en 1978, en vue d'un ajout éventuel au lieu historique national Fort Rodd Hill. Toutefois, les propriétés n'ont jamais été officiellement ajoutées à la description officielle du lieu historique national désigné. Ces terres adjacentes continuent d'accroître la valeur de la région et de servir de zone tampon entre les lieux historiques nationaux et les aménagements avoisinants. De plus, les propriétés ont-elles-mêmes une importance sur le plan écologique. Ces territoires adjacents, qui demeurent à l'état naturel et encouragent l'appréciation de l'environnement côtier, contribuent au sentiment d'appartenance et à la valeur historique des lieux historiques nationaux, et appuient la contribution des sites à la conversation sur les espaces verts et la biodiversité à l'échelle du paysage.

Ensemble, les lieux historiques nationaux et les terres adjacentes fournissent d'importants espaces verts à la région et offrent des valeurs et des possibilités qui vont au-delà de la commémoration de l'histoire militaire et maritime. Les considérations suivantes confirment l'importance de la gestion de ces terres pour l'avenir des lieux historiques nationaux, et pour la région en général :

- les propriétés additionnelles ont une incidence sur le sentiment d'appartenance et l'intégrité commémorative des sites, en assurant une délimitation par rapport aux développements à proximité;
- la gestion des terres adjacentes crée plus de possibilités et est importante pour les partenaires et les intervenants qui travaillent avec le personnel du fort Rodd Hill et du phare de Fisgard, offrant une « ceinture de verdure » qui permet une connectivité pour les loisirs et la conservation à l'échelle du paysage;
- D'importantes ressources culturelles et naturelles sont présentes sur les terres adjacentes, y compris des espèces en péril;
- les terres sont administrées par la même équipe de Parcs Canada qui exploite les lieux historiques nationaux;
- les bâtiments administratifs des lieux historiques nationaux sont situés sur une parcelle de terres adjacentes (Journey's End), et la maison est un édifice fédéral du patrimoine « reconnu ».

Parcs Canada reconnaît que les terres adjacentes offrent de meilleures possibilités et constituent un élément important des relations avec les communautés des Premières Nations, en particulier les Premières Nations des Songhees et d'Esquimalt, la municipalité de Colwood et d'autres partenaires et intervenants. La protection des ressources culturelles et naturelles présentes sur les propriétés adjacentes sera prise en compte pendant toute la durée du présent plan directeur.

À l'heure actuelle, Parcs Canada étudie la possibilité de créer un parc urbain national dans la région du Grand Victoria qui pourrait comprendre les lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-

Fisgard. Bien que les terres adjacentes demeurent à l'extérieur du cadre juridique pour la gestion des lieux historiques nationaux, les principes suivants guident la gestion de ces terres fédérales et des ressources culturelles et naturelles qui y sont associées et la collaboration continue avec les Premières Nations, les partenaires, les intervenants et le public :

- Les terres côtières à l'état naturel sont importantes pour les collectivités des Premières Nations avoisinantes, y compris les Premières Nations des Songhees et d'Esquimalt;
- Le caractère sans égal des falaises côtières demeurées à l'état naturel contribue à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux;
- Les résidents de la région apprécient les espaces verts pour leur contribution à la beauté des paysages, à la connectivité de l'habitat et aux possibilités de loisirs;
- L'accès aux terres adjacentes sera géré de manière à équilibrer les avantages, comme l'amélioration des réseaux de sentiers pour la connectivité et les normes d'accessibilité, et les menaces potentielles à la conservation des ressources culturelles et naturelles, comme l'intrusion et le vandalisme;
- La protection des espèces et des habitats sera guidée par la *Loi sur les espèces en péril* et les programmes de rétablissement et plans d'action connexes, en collaboration avec les Premières Nations et d'autres organisations.

L'ajout officiel de terres de soutien du programme pour faire partie du lieu historique national Fort Rodd Hill, ou l'analyse d'autres désignations qui pourraient s'appliquer, comme la proposition lancée en août 2021 de considérer cette zone comme faisant partie d'un parc urbain national, se dérouleraient en consultation avec les Premières Nations, les autres ordres de gouvernement pertinents, les partenaires, les intervenants et le public. Si le rôle des terres supplémentaires est officialisé dans le cadre d'une aire patrimoniale protégée, Parcs Canada examinera ce plan directeur et le mettra à jour au besoin en consultant les Premières Nations, les partenaires, les intervenants et le public.

8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

L'évaluation environnementale stratégique a pour objet d'intégrer les considérations d'ordre environnemental dans l'élaboration des politiques publiques, des plans et des propositions de programme afin d'appuyer la prise de décisions respectueuses de l'environnement. Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010), une évaluation environnementale stratégique a été appliquée au plan directeur des lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard.

L'évaluation environnementale stratégique a évalué les stratégies, les objectifs et les cibles du plan directeur pour déterminer les effets potentiels sur les ressources culturelles et naturelles et sur l'expérience du visiteur, et a conclu que des effets positifs se produiraient dans une certaine mesure pour chacun de ces éléments. L'effet positif le plus significatif se reflète dans la vision du site en tant que lieu dans lequel les visiteurs peuvent entrer en contact avec l'histoire militaire et maritime ainsi que mieux apprécier les ressources culturelles et naturelles qu'on y trouve, dont les liens avec les cultures des Premières Nations des Salish du littoral et un paysage écoculturel important. La mise en œuvre du plan directeur aidera la population canadienne à se rapprocher de la nature, ce qui contribuera aux objectifs de la *Stratégie fédérale de développement durable*.

Certaines stratégies, objectifs ou cibles, identifiées dans le plan directeur pourraient éventuellement entraîner des effets environnementaux négatifs, notamment : les éléments liés aux activités d'entretien des édifices patrimoniaux, à l'augmentation de la fréquentation et à l'utilisation accrue du site pour des événements spéciaux. La possibilité d'effets environnementaux négatifs sur les ressources naturelles, y compris en ce qui concerne les écosystèmes en péril, les oiseaux migrateurs et les espèces en péril, a été déterminée de manière plus précise. Les effets potentiels sur les ressources culturelles et naturelles, y compris les espèces en péril, peuvent être pris en compte grâce à des lois (p. ex., la *Loi sur les espèces en péril*), des instruments de politique et une évaluation des répercussions à l'échelle des projets. En général,

il est possible de minimiser les effets négatifs en respectant les normes, les meilleures pratiques et les lignes directrices appropriées et en collaborant au sein de Parcs Canada. Selon les exigences d'écologisation du gouvernement à l'appui de la *Stratégie fédérale de développement durable*, les activités sur les lieux doivent se dérouler de manière à limiter les effets sur le climat.

Les commentaires des Premières Nations, des intervenants et du public ont été intégrés à l'évaluation environnementale stratégique et au plan directeur, selon le cas.

La mise en œuvre du plan directeur n'entraînera pas d'effets environnementaux négatifs importants. Les futurs projets touchant le site seront évalués individuellement en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* ou de toute loi lui succédant, le cas échéant.

Annexe A

Fortification de Victoria-Esquamalt

